

Mme Charpentier intervient au nom de M. Vignon :

« Je parle au nom de Christophe VIGNON : C'est une convention type de 46 pages, comptez vous vraiment la signer ? avec la plupart des cas qui ne concerne pas les travaux de cette avenue ?! Etant donné que ces dît travaux sont déjà réalisés, il n'était donc pas difficile de retrouver les cas afférents....

Nous souhaiterions que ce point soit reporté, afin d'étudier une convention rédigée en ciblant parfaitement les réalisations. Qu'elle permette une information lisible et claire, pour tous : le département, la municipalité, la population. »